

Programme de recherche et de formation

Euratom 2014-2018

2011/0400(NLE) - 10/12/2012 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté le rapport de Peter SKINNER (S&D, UK) sur la proposition de règlement du Conseil sur le programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique (2014-2018) complétant le programme-cadre pour la recherche et l'innovation «[Horizon 2020](#)».

La commission parlementaire suggère de modifier la proposition de la Commission comme suit :

Objectifs du programme : les députés estiment que le programme Euratom devrait également avoir pour objectif général de participer à d'autres domaines liés à la recherche nucléaire tels que la **recherche médicale**, et de **garantir l'avenir à long terme de la recherche nucléaire européenne**.

1) Les actions indirectes du programme Euratom devraient viser, entre autres, les objectifs spécifiques suivants:

- soutenir le **fonctionnement sûr** de tous les systèmes nucléaires civils existants et futurs ;
- soutenir des mesures destinées à garantir l'existence de **ressources humaines** adéquatement formées ;
- chercher à maintenir les **meilleures conditions de travail** possibles pour les personnes qui travaillent directement avec des matières nucléaires;
- soutenir la **viabilité à long terme de la fission nucléaire** en améliorant la durée de vie des réacteurs ou la conception de nouveaux types de réacteurs ;
- promouvoir l'innovation et la **primauté industrielle** de l'Europe dans les domaines de la fission et de la fusion ;
- promouvoir l'établissement de **nouvelles infrastructures** de recherche d'intérêt paneuropéen.

2) Les actions directes du programme devraient quant à elles viser à :

- améliorer la sécurité nucléaire et notamment la **gestion des conséquences directes d'incidents** affectant la sûreté nucléaire, aussi improbables qu'ils puissent être;
- augmenter **l'intérêt des scientifiques européens** pour la recherche nucléaire en attirant les chercheurs établis à l'extérieur de l'Union ;
- œuvrer en faveur du développement de **normes reconnues au niveau international** pour les réacteurs à fission ;
- répondre à toute pénurie de compétences en matière d'expertise nucléaire et empêcher à l'avenir toute perte des compétences ou «**fuite des cerveaux**» des chercheurs nucléaires de l'Union;
- apporter toutes les améliorations qui apparaissent nécessaires en termes de sûreté **à la suite des résultats des tests de résistance** effectués sur tous les réacteurs de l'Union européenne et des pays tiers frontaliers de l'Union ;
- soutenir le programme de **simplification** d'Horizon 2020 en réduisant la charge administrative, **en particulier pour les PME**, les universités et les petits instituts de recherche.

Soutenir le plan stratégique pour les technologies énergétiques (plan SET) : le programme Euratom devrait contribuer à la mise en œuvre du plan SET. Ses actions directes et indirectes s'inscriraient dans la ligne de l'agenda stratégique de recherche des trois plateformes technologiques européennes existantes sur l'énergie nucléaire, à savoir la plateforme technologique pour une énergie nucléaire durable (SNETP), la

plateforme technologique pour la mise en œuvre du stockage géologique (IGDTP) et l'initiative pluridisciplinaire européenne sur les faibles doses (MELODI).

Budget : conformément à l'approche globale adoptée par le Parlement dans les négociations du cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020, les députés se sont abstenus de faire des propositions précises concernant le montant du budget du programme. Ils considèrent toutefois que les financements pour Euratom, qu'ils concernent la fusion ou la fission, sont **notoirement insuffisants**. Ils estiment par ailleurs que les dépenses administratives prévues par la Commission (13,5%) sont trop élevées et proposent de **les ramener à 7%**.

Les députés demandent **que le projet ITER soit financé dans le cadre du CFP** afin d'éviter de donner l'impression d'un désengagement du projet de la part de l'UE. De plus, ils préconisent de **recourir plus largement aux Fonds structurels** en faveur de la recherche nucléaire.

Élargir la participation des PME : les PME sont essentielles pour l'économie européenne mais souvent sous-représentées dans la recherche nucléaire. C'est pourquoi les députés proposent que les règles de participation au programme Eureka/Eurostars et aux actions Marie Curie soient élargies afin de permettre une participation des PME engagées dans la recherche nucléaire. Dans ce contexte, les initiatives visant à la simplification des modalités de participation devraient être communiquées à tous les participants, notamment les PME et les institutions universitaires.

Coopération internationale : dans ce domaine, les députés appellent à soutenir tous les efforts déployés au niveau international pour : i) combattre toutes les formes de **prolifération nucléaire** et de trafic de matières nucléaires; ii) développer des normes de sécurité internationales communes; iii) contribuer à l'amélioration de l'échange de connaissances. Une attention particulière devrait être accordée aux réacteurs et installations nucléaires qui sont **situés dans des pays tiers mais géographiquement très proches du territoire d'un État membre**.

Évaluations : le rapport demande que les États membres communiquent à la Commission mais aussi au **Parlement européen** les données et informations nécessaires au suivi et à l'évaluation des mesures concernées.